

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard 01.40.58.75.00
Annonces 01.40.58.77.56
Accueil commercial . . 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 126 - page 12

13 - Bouches-du-Rhône

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture d'Istres.

UNE NOUNOU... POUR NOUS.

Objet : proposer des activités d'éveil, des ateliers sportifs, éveil musical, promenades, sorties exceptionnelles (théâtre, cinéma, pique-nique) ; préparer les enfants à la vie en collectivité ; célébrer les anniversaires des enfants accueillis et les différentes fêtes de l'année ; permettre des rencontres intergénérationnelles, rencontre avec les enfants de la crèche, visite de l'école pour les enfants en phase de scolarisation ; permettre aux parents dont les enfants ne sont pas accueillis par une Assmat ou en crèche de rencontrer d'autres enfants, d'autres adultes ; permettre un regroupement entre Assmat afin de valoriser la profession en créant un climat de convivialité, d'échanges et rompre l'isolement néfaste à leur épanouissement professionnel ; proposer une entre-aide pour la rédaction du contrat, aide aux calculs des salaires, des absences ou des C P ; effectuer toutes activités susceptibles d'apporter des revenus à l'association tels que loto, loterie.

Siège social : 2, allée de l'Eglantier, la Couronne, 13500 Martigues.

Date de la déclaration : 6 octobre 2016.